

# L'INVESTISSEMENT PRIVÉ DANS L'AGRICULTURE :

pourquoi est-il essentiel et quels sont les besoins ?

Par Erinch Sahan et Monique Mikhail



Leyla Kayere, 76 ans, habitante de Mulanje, Malawi : « Nous mettons nos efforts en commun pour cultiver de grandes parcelles de terre. Nous pouvons ainsi cultiver davantage et attirer des clients plus intéressants. » (Abbie Trayler-Smith/Oxfam GB)

**Un investissement massif dans l'agriculture est absolument indispensable pour contribuer au redressement d'un système alimentaire défaillant. L'investissement du secteur privé peut jouer un rôle essentiel en faveur de la croissance économique inclusive, de la durabilité environnementale et de la réduction de la pauvreté. Mais pour ce faire, il doit être correctement régulé et doit suivre un certain nombre de principes de base, comme le fait de privilégier les marchés alimentaires locaux, le travail avec des organisations de producteurs et le respect des droits des petits producteurs, des employés et des communautés.**

## Documents de discussion d'Oxfam

Les documents de discussion d'Oxfam visent à contribuer au débat public et à susciter des réactions sur les questions de développement et de politique humanitaire. S'agissant de « travail en cours », ces documents ne constituent pas nécessairement des publications finales et ne reflètent pas les positions politiques d'Oxfam. Les opinions et recommandations exprimées sont celles de l'auteur et pas forcément celles d'Oxfam.

Pour obtenir plus d'informations ou pour réagir à ce document, envoyez un courriel aux auteurs aux adresses [esahan@oxfam.org.uk](mailto:esahan@oxfam.org.uk) et [mmikhail@oxfam.org.uk](mailto:mmikhail@oxfam.org.uk)

# POURQUOI L'INVESTISSEMENT DANS L'AGRICULTURE EST-IL ESSENTIEL

Le système alimentaire est soumis à des pressions de plus en plus fortes. Celles-ci s'expliquent par des facteurs tels que le changement climatique, la dégradation de l'environnement, la croissance démographique, l'augmentation du prix de l'énergie, l'augmentation de la demande en viande et en produits laitiers, ainsi que la concurrence sur les terres. Ce que les dirigeants mondiaux (à la tête des États et des grandes entreprises) commencent seulement à saisir, les petits producteurs l'avaient déjà compris il y a longtemps : des investissements sont requis de toute urgence et à grande échelle. Ces investissements doivent provenir à la fois des secteurs public et privé. Chacun a un rôle décisif à jouer.

Alors que les aides agricoles (en particulier les aides à grande échelle) se sont poursuivies à des niveaux élevés dans les pays développés, les pays en développement connaissent un déficit d'investissements publics comme privés dans l'agriculture<sup>1</sup>. Il faut renforcer les investissements en faveur d'une production qui ne se contente pas de « ne pas être nuisible », mais qui soit également « plus bénéfique ». Les « investissements agricoles positifs » doivent contribuer à la croissance économique inclusive, à la durabilité environnementale et à la réduction de la pauvreté à long terme.

L'investissement privé sous toutes ses formes peut avoir un impact positif. Mais les investissements pour les petits producteurs, et surtout les petites productrices, sont particulièrement importants. En effet, 500 millions de petites exploitations dans les pays en développement font vivre près de deux milliards de personnes, soit près d'un tiers de la population mondiale<sup>2</sup>. Et pourtant, ce sont précisément ces petits producteurs qui sont les plus exposés à l'insécurité alimentaire, à cause du manque d'accès aux marchés, aux terres, aux financements, aux infrastructures et aux technologies dont jouissent les grandes exploitations<sup>3</sup>. Les investissements publics et privés pourraient donc considérablement améliorer les moyens de subsistance des petits producteurs de denrées alimentaires.

De tels investissements, s'ils sont réalisés de manière inclusive et durable, peuvent jouer un rôle de catalyseur en faveur de l'innovation, de la création d'emplois et de la croissance économique inclusive<sup>4</sup>. En effet, la croissance de l'agriculture à petite échelle a deux fois plus d'impact pour les personnes les plus pauvres que la croissance dans d'autres secteurs<sup>5</sup>. Il convient de préciser que la majorité des investissements privés dans l'agriculture à petite échelle est le fait de petits producteurs qui investissent dans leur activité<sup>6</sup>. Les investissements des petits producteurs doivent être complétés par des investissements des gouvernements nationaux, des gouvernements donateurs, des institutions financières internationales, des instituts de recherche et des acteurs du secteur privé.

On distingue plusieurs rôles clés pour l'investissement public, notamment pour la prestation de services soutenant les petits producteurs de denrées alimentaires les plus pauvres et les moins préparés à l'économie de marché, auprès desquels les entreprises sont peu incitées à s'impliquer. Le secteur public remplit également une fonction essentielle : définir les politiques

appropriées pour réguler l'investissement de sorte qu'il « ne soit pas nuisible », ainsi que les bonnes incitations pour encourager un investissement « plus bénéfique ». C'est pourquoi le secteur privé ne peut pas remplacer le secteur public dans l'agriculture.

Pourtant, même si le manque d'investissement public est frappant et constitue un obstacle de taille pour la création d'un système alimentaire juste, l'agriculture est intrinsèquement une entreprise du secteur privé. Ainsi, le manque d'investissement privé, quelle que soit son ampleur, est également un motif d'inquiétude, dont traite ce document de discussion.

## PRINCIPES POUR L'INVESTISSEMENT POSITIF DANS L'AGRICULTURE À PETITE ÉCHELLE

L'investissement privé dans les petites exploitations peut être particulièrement positif, mais uniquement à condition de suivre des principes professionnels éthiques et durables. Le mouvement du commerce équitable, par exemple, a prouvé qu'il pouvait être bénéfique sur les plans social et économique d'investir dans les petites exploitations de manière positive. Souvent, ces principes sont largement justifiés du point de vue économique ; dans les autres cas, les investisseurs peuvent être amenés à consacrer davantage d'efforts et de fonds pour garantir que les petits producteurs, les employés et les communautés bénéficient effectivement de l'investissement. Cela implique notamment de s'assurer que les investissements ne sont pas nuisibles, en veillant en particulier au respect des droits humains. Ce n'est pas la philanthropie qui rend les investissements positifs, mais les principes inhérents au modèle commercial fondamental. Oxfam peut être considéré comme un investisseur qui cherche à consacrer un grand nombre de ses investissements aux petits producteurs. L'investissement public dans les petites exploitations est essentiel pour attirer davantage d'investissement privé dans l'agriculture à petite échelle, ainsi que pour améliorer l'impact de tout investissement de cette nature. Le travail d'Oxfam en faveur d'un investissement du secteur privé soutenant les petits producteurs du monde entier a révélé certains principes essentiels pour garantir un impact positif de l'investissement. Certains de ces principes sont étudiés plus bas, à commencer par deux points sur la sélection des cultures et des marchés : les cultures alimentaires de base et les marchés locaux<sup>7</sup>.

### Investir dans les cultures alimentaires de base

- La demande alimentaire augmente dans les pays en développement
- Les petits producteurs peuvent améliorer leurs revenus en se concentrant sur les cultures vivrières
- La diversification des cultures réduit la vulnérabilité des petits producteurs

La première étape pour un investissement inclusif et durable dans l'agriculture consiste à identifier les bons marchés. La demande alimentaire augmente dans les pays en développement. Cette croissance du marché

*En Tanzanie, Oxfam est partenaire de Katani Ltd, une entreprise de transformation et de commercialisation du sisal souhaitant étendre sa chaîne d'approvisionnement en y intégrant davantage de petits producteurs. Katani achète le sisal transformé et propose des formations et des prêts aux micro-entreprises rurales qui assurent la transformation. Son investissement permet aux micro-entreprises d'acheter des machines de transformation et le sisal auprès de producteurs locaux. Cette démarche a permis d'augmenter de 25 % les revenus de 16 500 petits producteurs<sup>8</sup>.*

représente une formidable opportunité pour les petits producteurs d'augmenter leurs revenus. En Afrique, la consommation d'aliments de base (céréales, racines et tubercules, ainsi que les produits d'élevage traditionnels) représente la majorité de la production agricole et leur consommation devrait atteindre d'ici 2015 le double des niveaux de 2006<sup>9</sup>. Ce niveau de croissance dans le potentiel commercial n'a d'équivalent dans aucun autre secteur ; la modélisation réalisée par l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires confirme que les petits producteurs pourraient doubler ou tripler leurs revenus s'ils parvenaient à capter une plus grande part de la croissance du marché des aliments de base<sup>10</sup>.

À la place des cultures alimentaires de base, il est parfois envisagé de cultiver des produits à plus forte valeur ajoutée (souvent pour l'exportation), comme le coton. Ces dernières décennies, cette approche a été fortement soutenue par quelques acteurs du développement. Elle a permis d'augmenter les revenus de certains petits producteurs dans les pays à plus hauts revenus d'Asie et d'Amérique latine, où ils ont pu s'impliquer sur des marchés dans des conditions équitables<sup>11</sup>. Malheureusement, cela a rarement été le cas pour les petits producteurs de nombreux pays, et n'a généralement profité qu'aux petits producteurs qui s'en tiraient déjà le mieux. Par exemple, en Éthiopie, des études ont révélé que l'amélioration de la productivité des cultures alimentaires de base avait un plus grand impact sur la pauvreté que l'augmentation de la production de produits à haute valeur ajoutée<sup>12</sup>. L'investissement privé destiné à la production d'aliments de base offre souvent les meilleures opportunités pour réduire la pauvreté et améliorer la sécurité alimentaire dans les régions les moins développées, notamment en Afrique.

Qui plus est, alors que le changement climatique rend le climat plus volatile que jamais et peut anéantir les récoltes des petits producteurs, il est essentiel que les petits producteurs diversifient leur production plutôt que de tout miser sur une culture unique. La diversification les rend moins vulnérables aux changements des modèles climatiques locaux ou aux parasites susceptibles de réduire les rendements d'une culture en particulier. Elle sert également de protection lorsque de mauvaises récoltes suite à des épisodes de sécheresse ou des inondations dans d'autres zones engendrent une flambée des prix des denrées alimentaires. Par exemple, les « cultures orphelines »<sup>15</sup> comme le teff, la céréale de base en Éthiopie, peuvent contribuer à la résilience. Le teff a une grande valeur au sein des communautés, il préserve la biodiversité et offre souvent de meilleurs rendements sur les terres marginales<sup>16</sup>.

## Investir dans les marchés locaux et régionaux

- La plupart des petits producteurs n'ont pas accès aux marchés internationaux
- La dépendance vis-à-vis des marchés internationaux représente un danger pour les petits producteurs
- Les marchés locaux et régionaux se développent

S'il est essentiel de soutenir la production des cultures alimentaires de base, il est tout aussi important de valoriser les marchés locaux et régionaux, car ce sont ceux dont dépendent la plupart des petits producteurs. Les marchés internationaux peuvent constituer une bonne source de revenus, de

*Les agriculteurs nigériens peuvent produire et livrer du soja à Ibadan, une ville locale, à 62 % du prix du soja importé<sup>13</sup>.*

*Plenty Foods, une entreprise sri lankaise, a adapté son modèle commercial pour travailler avec des organisations de producteurs. Cela a permis de renforcer sa base de fournisseurs et de la rendre plus fiable. La société a décidé de cesser progressivement de travailler avec des producteurs isolés pour privilégier les groupements d'agriculteurs. Plenty Foods a facilité l'accès aux financements, à l'assurance et aux semences tout en multipliant les agriculteurs concernés. Ces changements ont aussi stimulé le développement économique local en créant des zones d'expertise dans la prestation de services au sein des communautés.<sup>14</sup>*

compétences et d'informations pour les petits producteurs, et ont parfois permis une réduction de la pauvreté dans les communautés de producteurs<sup>17</sup>. Toutefois, à cause de facteurs tels qu'une logistique inadaptée et les investissements initiaux considérables requis pour répondre aux exigences qualitatives, ces marchés internationaux sont hors de portée de la vaste majorité des petits producteurs<sup>18</sup>. La tendance actuelle consistant à intégrer de petits producteurs dans une chaîne de valeurs existante ne concerne généralement que 2 à 10 % des petits producteurs les plus performants. La plupart des producteurs sont marginalisés et exclus des marchés formels ; les populations pastorales des régions arides sont particulièrement exposées en raison de la nature de leur production. Par exemple, 2 % des producteurs de maïs en Afrique australe dominent à eux seuls le marché du maïs<sup>19</sup>.

Même lorsque les petits producteurs ont accès aux marchés internationaux, la dépendance vis-à-vis de ces marchés peut se révéler très problématique. Cela est en grande partie dû au fait que ces producteurs n'ont pas la marge de manœuvre financière nécessaire pour supporter les changements du climat, du marché ou des conditions financières risquant de les exclure brutalement de la chaîne d'exportation. Il est donc impératif que tout investissement portant les petits producteurs sur les marchés internationaux leur permette de diversifier leurs revenus.

Qui plus est, les marchés locaux et régionaux pour les aliments de base, l'élevage et l'horticulture sont en pleine croissance dans les pays en développement<sup>20</sup>. En Afrique, les marchés domestiques et régionaux pour les aliments de base représentent à eux seuls plus de 50 milliards de dollars par an. Ce chiffre dépasse largement la valeur des exportations agricoles internationales totales, et il continuera de progresser avec la population et l'économie africaines<sup>21</sup>. Les petits producteurs sont les plus à même de réussir sur ces marchés, en partie à cause des coûts logistiques élevés rendant toute importation de produits agricoles très coûteuse<sup>22</sup>.

## **Travailler avec des organisations de producteurs**

- Les organisations de producteurs permettent aux petits producteurs de partager les risques et les coûts, et de négocier et marchander de manière collective
- Les organisations de producteurs aident les petits producteurs à répondre aux exigences qualitatives des acheteurs

Une fois les marchés adéquats choisis pour l'investissement positif, les entreprises ont à leur disposition de nombreux investissements et pratiques pour réaliser un investissement positif. Tout d'abord, les investissements en lien avec les organisations de producteurs (entreprises coopératives, associations, SARL et réseaux informels de producteurs) peuvent contribuer à l'autonomisation des petits producteurs. Lorsqu'elles fonctionnent efficacement, les organisations de producteurs permettent aux petits producteurs de partager les risques et les coûts, et de négocier et marchander de manière collective. Elles peuvent aussi avoir un rôle d'assurance qualité qui permet aux petits producteurs de prendre part à des marchés plus lucratifs. Ainsi, par le biais des organisations de producteurs mises en place par des producteurs (bénéficiant souvent elles-mêmes d'une aide de l'État), ces derniers sont mieux armés pour réussir sur les marchés

et les influencer, ce qui leur garantit un meilleur accès, une plus grande compétitivité et un pouvoir accru.

Par ailleurs, pour les investisseurs, il est souvent plus efficace de travailler avec des organisations de producteurs qu'avec des petits producteurs isolés. Les organisations de producteurs peuvent faire des achats groupés d'intrants agricoles, d'assurance, de services logistiques ou d'entreposage, synonymes de coûts réduits pour chaque producteur. Les économies d'échelle peuvent également permettre aux organisations de producteurs d'investir plus facilement dans des installations de transformation, de stockage ou de transport, offrant à leurs membres le choix du moment et du lieu de vente de leurs produits. Les organisations de producteurs sont en outre plus à même d'obtenir et de partager des informations sur le marché. Qui plus est, en impliquant les coopératives et les associations de femmes, les entreprises peuvent atteindre les petites productrices auxquelles il est sinon difficile d'accéder. Les petits producteurs bénéficient aussi d'un environnement au sein duquel partager des informations, résoudre les problèmes sociaux tels que les violences sexistes et participer à la prise de décisions, ainsi qu'endosser des rôles de leadership.

## Investir dans la transformation

- L'investissement dans la transformation génère des emplois et de la richesse au niveau local
- De tels investissements peuvent permettre à de petits exploitants de mieux valoriser les cultures qu'ils produisent

La transformation des produits agricoles peut générer une valeur ajoutée et des emplois pour les communautés locales. Cela peut impliquer d'investir dans une installation de transformation approvisionnée par les petits producteurs locaux. Un tel investissement peut sinon permettre aux communautés locales ou à de petits producteurs d'entreprendre eux-mêmes la transformation. Les types de transformations que les petits producteurs peuvent assurer incluent par exemple la pression des graines de sésame pour en extraire l'huile, le séchage de fruits ou de légumes, ainsi que la production de cire à partir de ruches. Mais toutes ces opérations nécessitent des équipements, un fonds de roulement et les compétences appropriées. Les investissements privés permettant aux populations locales d'acquérir ce dont elles ont besoin pour entreprendre la transformation peuvent avoir des répercussions positives sur les revenus et le développement. Les investisseurs peuvent également privilégier volontairement les secteurs de la transformation employant le plus de femmes, afin de leur offrir des opportunités supplémentaires d'évolution salariale et professionnelle.

*En Inde, Hariyali Kisaan Bazaar est une chaîne de plus de 230 centres de collecte et de distribution<sup>23</sup> offrant aux petits producteurs une plateforme locale d'intrants abordables et un lien vers le marché par le biais de son programme de rachat. Pour répondre aux besoins des petits producteurs, ces centres donnent accès à des agronomes, des services d'assurance et des services de collecte ciblés, et utilisent le réseau mobile pour communiquer sur les tarifs et les offres spéciales<sup>24</sup>.*

## Investir dans l'accès aux services

- L'investissement peut aider les petits producteurs à avoir accès aux intrants, à l'expertise technique, à l'information, à la logistique et au financement
- La recherche et le développement doivent être axés sur les problématiques pertinentes pour les petits producteurs

Les petits producteurs doivent avoir accès à tout un ensemble de services : intrants, expertise technique (pour satisfaire aux normes de qualité, par exemple), formation en techniques durables du point de vue environnemental, informations sur le climat et le marché, formation

commerciale, transport, stockage et financement. En effet, le manque d'accès à ces services est souvent à l'origine de rendements plus faibles et d'un accès plus difficile aux marchés. Le secteur public a un rôle essentiel à jouer dans la prestation de tous ces services fondamentaux. Mais les investissements privés qui augmentent la disponibilité de ces services pour les petits producteurs peuvent également être déterminants.

La recherche et le développement agricoles et le partage des connaissances sont particulièrement importants pour l'investissement inclusif. Les petits producteurs de denrées alimentaires ne sont pas de simples bénéficiaires passifs des technologies du nord ; ils ont des connaissances et une expérience inestimables dans la gestion des conditions propres à leur secteur. Ce qui leur fait défaut est l'accès à d'autres formes de connaissances susceptibles de les aider à améliorer la productivité, la durabilité et la résilience de leurs exploitations. Au niveau mondial, la recherche et le développement ont eu tendance à se consacrer uniquement aux produits technologiques high-tech, qui sont en grande partie inaccessibles et inadaptés pour les conditions dans lesquelles évoluent les petites exploitations. Cette approche peut être remplacée par une recherche et un développement participatifs. Il s'agit d'un processus itératif dans lequel les producteurs, les entreprises, les chercheurs, les agents de développement et la société civile travaillent ensemble pour développer des pratiques et des technologies pertinentes pour les petits producteurs et leurs conditions locales (par le biais d'essais, d'innovation et d'adaptation). Les investissements privés pour les petits producteurs visant à développer de nouvelles techniques et technologies de cette manière peuvent jouer un rôle central dans l'amélioration de la productivité et des rendements des petits producteurs<sup>25</sup>. Grâce à cela, les petits producteurs peuvent devenir des fournisseurs plus fiables et de meilleurs partenaires commerciaux. Toutefois, l'investissement privé dans la recherche et le développement ne saurait se substituer à l'investissement public, mais devrait plutôt le compléter.

## Investir dans l'agriculture durable

- Une utilisation durable des ressources peut améliorer la productivité
- L'agriculture durable réduit la vulnérabilité des petits producteurs face aux chocs climatiques et économiques

De manière générale, le modèle sous-jacent de l'agriculture promu par tout investissement doit être durable du point de vue environnemental. Le système alimentaire mondial participe à la dégradation de la base de ressources naturelles, et se voit à la fois accablé par des demandes concurrentes. La production alimentaire est pourtant conditionnée par des écosystèmes sains. Le fait de négliger la santé de l'environnement peut apporter des profits à court terme, mais les bénéfices réels découlent de la durabilité à long terme sur le plan environnemental. De récentes études ont révélé qu'une utilisation plus durable des ressources locales dans l'agriculture à petite échelle pouvait améliorer la productivité et générer de meilleurs rendements et une meilleure efficacité énergétique par unité de surface, avec des performances supérieures aux approches impliquant beaucoup d'intrants externes<sup>26</sup>. De plus, lorsque les petits producteurs sont capables de produire davantage de denrées alimentaires en employant des techniques plus respectueuses de l'environnement, ils sont moins vulnérables aux chocs climatiques et économiques futurs, et l'approvisionnement des entreprises est assuré sur le long terme.

De Schutter et Vanloqueren<sup>27</sup> résumant les principes permettant de garantir la durabilité du point de vue environnemental comme suit :

1. Recycler la biomasse, équilibrer le flot de nutriments et optimiser la disponibilité des nutriments ;
2. Garantir des conditions de sol favorables à la croissance des plantes par le biais de matières organiques améliorées ;
3. Minimiser les pertes de radiation solaire, le gaspillage et les pertes de nutriments grâce à une gestion des microclimats, à la récupération de l'eau et à la couverture des sols ;
4. Améliorer la diversification biologique et génétique sur les terres agricoles ; et
5. Améliorer les interactions biologiques bénéfiques et minimiser l'utilisation de pesticides.

Il existe plusieurs types de pratiques agricoles durables suivant ces principes afin d'accroître la production tout en préservant la base de ressources naturelles. C'est notamment le cas de l'agroforesterie, de la récupération de l'eau dans les zones arides, de l'intégration de l'élevage dans les systèmes d'exploitation, de l'agriculture de conservation (y compris les méthodes de travail minimal du sol), des systèmes d'intensification du riz, ainsi que de nombreuses autres techniques. La combinaison de plusieurs des techniques ci-dessus et leur adaptation aux conditions du marché peuvent permettre à des sociétés privées d'adopter de nouvelles méthodes commerciales et d'innover pour rendre commercialement viables leurs activités durables.

#### **Programmes équitables pour petits producteurs**

Les programmes pour petits producteurs et les programmes d'agriculture contractuelle impliquent des accords d'approvisionnement préalables entre les petits producteurs et les acheteurs, qui peuvent être de plus grandes exploitations implantées dans la région. Les acheteurs fournissent les ressources et intrants initiaux (crédit, semences, engrais, pesticides et conseils techniques), lesquels peuvent éventuellement être déduits du prix d'achat final. Ils s'engagent à acheter le produit fourni, généralement à un prix fixé au préalable. Les programmes équitables pour petits producteurs (ou systèmes d'agriculture contractuelle) peuvent être un vecteur efficace pour soutenir les petits producteurs et faciliter leur accès au marché. Les programmes mal conçus génèrent des relations abusives dans lesquelles les petits producteurs fournissent dans les faits une main-d'œuvre à bas coût tout en supportant les risques de production. Le pouvoir de négociation des acheteurs et des producteurs, ainsi que la manière dont est conçu le contrat, en conditionnent le résultat<sup>28</sup>. Les programmes équitables pour petits producteurs partagent les risques et les retombées de manière équitable, et évitent de créer des relations de dépendance. Ils font également intervenir des intermédiaires qui peuvent représenter les intérêts des producteurs et corriger la différence de poids entre producteurs et acheteurs.



## Autonomisation des femmes

- Les femmes sont surreprésentées dans les emplois précaires et mal payés
- Elles accèdent moins facilement que les hommes aux ressources essentielles pour produire des denrées alimentaires
- Les entreprises peuvent contribuer à l'autonomisation des employées et des petites productrices en adaptant leur modèle commercial

Les femmes et les hommes ont les mêmes droits et doivent donc avoir les mêmes opportunités et le même soutien pour les faire valoir. À de nombreux endroits, ce n'est pourtant pas le cas. Dans la plupart des pays, les femmes sont surreprésentées dans les emplois précaires et mal payés, ainsi que dans les secteurs informels de l'économie. Dans les exploitations du monde entier, les femmes, bien qu'elles constituent au moins la moitié de la main-d'œuvre, accèdent plus difficilement que les hommes aux ressources essentielles à la production efficace de denrées alimentaires<sup>29</sup>. Les entreprises peuvent agir concrètement pour corriger cette inégalité. À cette fin, elles peuvent notamment<sup>30</sup>:

1. Veiller à ce que davantage de femmes bénéficient des services proposés par l'entreprise, par exemple en recrutant des femmes dans le personnel de développement et en utilisant des méthodes de formation adaptées aux femmes ;
2. S'assurer que les critères d'adhésion aux programmes pour petits producteurs et aux groupes de petits producteurs offrent les mêmes opportunités aux femmes ;
3. Introduire des objectifs en matière de représentation féminine dans les conseils des programmes d'agriculture contractuelle, et récompenser par des contrats commerciaux supplémentaires les coopératives atteignant ces objectifs ;
4. Soutenir une plus grande représentation, la participation active et le leadership des femmes dans les groupes de petits producteurs et les groupes coopératifs auprès desquels s'approvisionnent les entreprises ;
5. Soutenir et promouvoir les droits des femmes, dont celui de ne pas être victime de harcèlement et de violences, l'égalité des droits de propriété, l'égalité dans les prises de décisions, l'égalité des droits au travail et aux loisirs, ainsi que la liberté d'association ; et
6. S'approvisionner activement auprès de groupes de petites productrices en identifiant les secteurs dans lesquels les femmes sont vulnérables, en prenant les mesures nécessaires pour améliorer leurs conditions, en fixant des objectifs en matière de nombre de femmes parmi les fournisseurs, en assurant le suivi de ces objectifs et en réalisant des audits dans les chaînes d'approvisionnement pour s'assurer que les femmes ne sont pas victimes de discrimination.

Il est essentiel d'innover pour résoudre les problématiques auxquelles les femmes sont confrontées dans les communautés marginalisées. Certaines entreprises comme Vodafone (dont il est question ci-dessous) ont prouvé qu'il était possible de créer des modèles commerciaux et des produits qui soient à la fois rentables et favorables à l'autonomisation des femmes.

### **Vodafone—M-PESA<sup>31</sup>**

En Afrique, de nombreuses femmes pauvres n'ont pas accès à des fonds suffisants ou à des services d'épargne ou d'assurance appropriés. Au Kenya, Vodafone a lancé M-PESA, un système de services bancaires sur téléphone portable permettant de réaliser des paiements, d'envoyer des fonds à des proches, de transférer de l'argent et de rembourser ses échéances d'emprunt. Bien que ces services aient bénéficié aux hommes comme aux femmes, de récents témoignages confirment que les services bancaires sur téléphone portable, essentiels dans les zones rurales pauvres, permettent aux femmes d'avoir le contrôle sur leur propre argent, facilitent l'entrepreneuriat et leur épargnent les visites aux hommes de leur entourage (souvent en ville) pour leur demander de l'argent, qui pouvaient nécessiter jusqu'à une semaine de trajet.

Ces services concernent neuf millions de Kenyans et ils s'étendent rapidement en Afrique du Sud, en Tanzanie et en Afghanistan. Comme l'explique l'ex-PDG de Vodafone, Arun Sarin : « M-PESA n'est pas un programme caritatif. C'est à la fois un marché rentable et une bonne chose pour la société. Une entreprise comme Vodafone ne peut rêver mieux que de contribuer à améliorer la qualité de vie de millions de personnes. »

# RESPECTER LES DROITS – NE PAS NUIRE

Si les approches décrites ici soulignent la manière dont l'investissement privé peut avoir un impact positif, en particulier pour les petits producteurs, tous les investissements doivent respecter et soutenir un certain nombre de droits particulièrement importants pour les investisseurs dans l'agriculture à grande échelle. Ceux-ci sont évoqués ci-dessous.

## Droits des communautés locales

Les investisseurs internationaux sont de plus en plus attirés par l'acquisition de terres agricoles dans les pays en développement<sup>32</sup>. Pour déterminer si un investissement est bénéfique pour les communautés locales, surtout à long terme, le cœur de la question est de savoir s'il renforce et soutient les droits aux terres et aux ressources associées (comme l'eau) des populations locales les plus vulnérables, en particulier les femmes, ou s'il les fragilise. Les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers des Nations unies<sup>33</sup>, récemment adoptées dans le cadre d'un processus soutenu par les États, les OSC et le secteur privé, fournissent des directives pratiques pour s'assurer qu'un investissement sera bénéfique et ne fragilisera pas les droits fonciers. Un bon investissement doit respecter les dispositions actuelles en matière de régimes fonciers, même si elles sont coutumières ou collectives. Il représentera ainsi un investissement bénéfique dans les terres et les ressources de personnes vivant dans la pauvreté rurale. À l'inverse, un mauvais investissement exacerbe les rapports de force et peut maintenir les personnes dans la pauvreté, surtout les plus pauvres et les plus marginalisées. Les femmes sont particulièrement pénalisées lorsqu'elles sont privées de l'accès aux terres et aux autres ressources naturelles, car ces dernières sont déjà limitées et les femmes dépendent davantage des terres pour leur survie (pour l'eau, le bois de chauffage et le petit élevage)<sup>34</sup>. Les droits aux terres et aux ressources sont les fondements mêmes d'un développement économique durable pour tous<sup>35</sup>. Alors que les investisseurs devraient éviter dans la mesure du possible les grands transferts de droits sur les terres au détriment des populations rurales pauvres, ils ne le peuvent pas toujours. Lorsque le cas se présente, ou s'il risque d'y avoir des répercussions très négatives pour les communautés locales, en particulier les populations indigènes, les investisseurs doivent veiller à ce que les discussions avec les communautés locales concernant l'acquisition des terres (qu'il s'agisse d'un achat, d'une location longue ou d'une licence d'exploitation) suivent le principe du consentement libre, informé et préalable, de manière crédible<sup>36</sup>. Cela permet de garantir une juste compensation et un partage équitable des retombées. Sur le long terme, les investisseurs devraient en outre tirer des avantages des meilleures relations tissées avec les communautés concernées. Ce point, au même titre que le respect des droits humains, est essentiel pour s'assurer que les communautés locales jouissent de leurs droits.

## Respect du droit du travail

Petits ou grands, les investissements peuvent créer des emplois et améliorer les moyens de subsistance. Toutefois, cet impact n'est positif que si les emplois sont de bonne qualité et contribuent aux droits de tous les

employés. Lorsqu'un investissement inclut l'embauche de main-d'œuvre, le droit du travail doit être respecté intégralement, y compris les dispositions suivantes <sup>37</sup>:

1. Choix libre de l'emploi ;
2. La liberté d'association et le droit aux négociations collectives sont respectés ;
3. Les conditions de travail respectent les règles d'hygiène et de sécurité ;
4. Il est interdit de faire travailler les enfants ;
5. Versement d'un salaire minimum ;
6. Les heures de travail ne sont pas excessives ;
7. Aucune discrimination n'est pratiquée ;
8. Il convient de fournir un emploi régulier ;
9. Il est interdit de recourir à des traitements sévères ou cruels.

Outre ces dispositions générales, les droits des femmes sur le lieu de travail doivent être respectés, notamment :

7. Les hommes et les femmes bénéficient d'un salaire égal ;
8. Le congé maternité est garanti ; et
9. Le choix des employés se base sur des critères objectifs sans discrimination à l'encontre des femmes.

## DE BONS INVESTISSEMENTS GRÂCE À L'ENVIRONNEMENT POLITIQUE

Au-delà des actions du secteur privé, c'est la structure législative et politique sous-jacente qui détermine si les investissements agricoles sont inclusifs ou délétères. Les donateurs, les institutions internationales et les États doivent partager une vision qui promeut une agriculture inclusive, résiliente et durable, avec un accent particulier sur les petits producteurs et l'égalité hommes-femmes. Pour cela, les décideurs des différentes institutions doivent relever un défi de taille : définir une politique qui soutient les petits producteurs et oriente les investisseurs privés vers des investissements inclusifs et durables. Côté négatif, une politique incitative peut stimuler la demande en matière d'acquisitions foncières à grande échelle et dégénérer en conflit, avec des effets néfastes tant pour l'investisseur que pour les petits producteurs. Côté positif, l'environnement politique peut encourager une large distribution des avantages auprès des communautés et prévenir le non-respect des droits en investissant dans la préparation des petits producteurs à l'économie de marché, en établissant un climat d'investissement étendu et en encadrant les marchés.

Un cadre réglementaire strict fait hélas souvent défaut. En l'absence de gouvernance nationale efficace, les normes internationales et les initiatives volontaires peuvent permettre de combler les lacunes, à l'instar des normes de performance de l'IFC et des initiatives multipartites telles que la Table ronde pour l'huile de palme durable. Pour beaucoup, celles-ci sont toutefois propres à un secteur et limitées dans leur couverture et dans leur efficacité compte tenu de leur caractère volontaire ou du fait d'une mise en œuvre inadéquate. Il est par conséquent essentiel que les États renforcent leur

environnement politique afin de s'assurer que les investissements agricoles s'accompagneront d'effets positifs.

## **Préparation des petits producteurs à l'économie de marché**

En raison des coûts et des risques élevés, les entreprises peinent à s'engager dans des investissements positifs vis-à-vis des petits producteurs<sup>38</sup>. Les investisseurs ont besoin de garanties à moyen et à long terme concernant la sécurité, la rentabilité et la qualité des approvisionnements. La création d'un tel environnement exige l'implication réelle de l'État et un ensemble complet de politiques agricoles, surtout là où ces fonctions ont été démantelées dans les dernières décennies, notamment :

1. Soutien ou amélioration de l'accès des petits producteurs aux terres et à l'eau, ainsi que de leur contrôle ;
2. Infrastructures, notamment pour un stockage et des réseaux de transports fiables ;
3. Services qui améliorent l'accès des petits producteurs au financement, aux intrants, à la technologie, aux informations et aux services de conseils/de vulgarisation ;
4. Infrastructure rurale et services publics (garde d'enfants, centres de soins et approvisionnement en eau potable) susceptibles d'optimiser le temps consacré par les femmes aux soins et aux activités reproductives, et d'améliorer leur santé et leur bien-être afin de renforcer leurs moyens de subsistance ;
5. Révision de la législation et des politiques et remise en cause des traditions qui refusent aux femmes tout accès égal et contrôle sur les ressources productives ;
6. Organisation de la production afin d'améliorer l'accès aux marchés avec des volumes totaux de produits sains et de qualité ;
7. Marchés ouverts et compétitifs pour des échanges commerciaux efficaces ;
8. Surveillance et transparence des contrats et état de droit ;
9. Collecte de données par genre en matière d'agriculture, de sécurité alimentaire et de nutrition afin d'éclairer l'élaboration des politiques et les investissements ; et
10. Cadre juridique strict qui protège les droits des petits producteurs, notamment en termes de droit du travail.

Ce sont ces politiques, ces services et ces structures de base qui déterminent si les investisseurs vont se tourner vers l'acquisition de terres ou le commerce avec les petits producteurs.

## **Établissement d'un climat favorable pour des investissements positifs<sup>39</sup>**

Afin d'œuvrer véritablement dans l'intérêt des petits producteurs et de garantir la durabilité, les politiques agricoles doivent être en accord avec la réalité de la production à petite échelle et adaptées aux spécificités des zones agro-climatiques. Pourtant, le contexte favorable à l'investissement

L'investissement privé dans l'agriculture : pourquoi est-il essentiel et quels sont les besoins ?

dans la production durable à petite échelle est souvent très différent de celui entourant les investissements commerciaux habituels. Par conséquent, avant le moindre investissement, le contexte politique peut faire pencher la balance en faveur ou au détriment de résultats positifs.

Il incombe à l'État de promouvoir, de réguler et de renforcer les intérêts des plus faibles sur les marchés. Hélas, les politiques mises en place pour encourager les investissements favorisent en général les investissements de grande ampleur (tels que les acquisitions foncières à grande échelle), et non des investissements agricoles positifs. Ces politiques sont diverses et variées : libéralisation, facilitation, protection et mesures incitatives en matière d'investissement. À ce jour, ces politiques ont grandement facilité l'accès des investisseurs (aux terres notamment) au détriment des petits producteurs<sup>40</sup>.

Il existe pourtant des moyens pour réguler les investissements afin de faire pencher la balance vers des investissements positifs. Concernant les terres, divers mécanismes peuvent être utilisés, notamment des programmes de redistribution correctement mis en œuvre, une protection juridique de tous les droits fonciers et l'inclusion obligatoire des petits producteurs et des communautés locales concernées dans les processus décisionnels afin qu'ils puissent faire entendre leur voix dans les décisions portant sur leurs terres. Concernant les investissements agricoles plus importants, une issue positive peut être favorisée par le biais du renforcement du droit du travail et d'une évaluation des impacts sociaux et environnementaux des propositions d'investissement pour les grandes plantations.

Des incitations directes, comme un soutien direct aux petits producteurs, peuvent également encourager les investissements positifs. Par exemple, des avantages fiscaux peuvent accompagner les investissements prévoyant l'approvisionnement auprès de petits producteurs, surtout des femmes. Ces avantages pourraient également encourager la participation des petits producteurs en tant qu'acteurs afin de contrecarrer les mesures fiscales actuelles qui promeuvent l'importation de machines et d'équipements. Les mécanismes encourageant l'action collective peuvent faire évoluer les mesures incitatives de sorte à ne plus favoriser les plantations conduisant à une exploitation abusive, au profit d'une amélioration des moyens de subsistance des travailleurs agricoles<sup>41</sup>.

Par ailleurs, l'agriculture contractuelle peut constituer un investissement positif. Toutefois, les petits producteurs ont constaté de grands écarts entre les différents mécanismes régissant l'agriculture contractuelle. Il est essentiel de défendre les droits fonciers, de permettre l'accès aux informations sur le marché et d'accompagner les petits producteurs en matière de négociations contractuelles, de suivi et de résolution des conflits afin d'équilibrer les rapports de forces pour les petits producteurs.

Pour que les investissements agricoles génèrent des effets positifs, il est également indispensable de mettre en place une réglementation pour la protection de l'environnement et des mesures en faveur d'une agriculture durable. Pour commencer, des évaluations de l'impact environnemental et une réglementation en matière de pollution sont essentielles pour assurer la durabilité environnementale des systèmes de marché. Des incitations pour la transition vers une production durable sont non moins nécessaires.

Les programmes de certification (comme la certification « Bio ») s'accompagnent de changements importants dans le paysage de la

durabilité agricole ; malheureusement, ils sont souvent hors de portée des petits producteurs. Le soutien de l'État peut aider les petits producteurs à y accéder. Par ailleurs, des changements plus fondamentaux et plus essentiels sont envisageables. Les techniques agro-écologiques à faibles intrants (décrites dans [le deuxième chapitre de ce document](#)) présentent un énorme potentiel pour augmenter les rendements, améliorer la fertilité des sols, préserver les ressources et aider les petits producteurs à s'adapter au changement climatique. Plusieurs études et agences d'experts (dont le PNUE, la FAO et l'IAASTD) plaident en faveur d'approches agricoles durables et présentent une multitude de politiques publiques pour encourager l'adoption de ces pratiques. Par exemple, les services de vulgarisation peuvent être réformés en augmentant considérablement le nombre de « vulgarisateurs », en assurant des formations sur les pratiques agro-écologiques pour tous les vulgarisateurs et en soutenant les modèles de formation d'agriculteur à agriculteur (par exemple, les écoles de campagne pour les agriculteurs). De plus, le fait de renforcer l'investissement public dans la recherche et le développement (et de consacrer une part importante de cet investissement aux pratiques et technologies agro-écologiques peu coûteuses mises en œuvre par les agriculteurs, ainsi que de privilégier les techniques qui préservent la biodiversité et sont développées par et accessibles aux productrices) peut jeter les bases pour l'adoption d'approches durables permettant aux entreprises de s'assurer un approvisionnement durable.

## Encadrement des marchés pour l'autonomisation

Si les mesures d'État décrites plus haut peuvent influencer sur les investissements afin de les rendre positifs, il est tout aussi indispensable d'encadrer les marchés pour s'assurer que les investissements continuent de donner des résultats positifs. Par le biais de la régulation et d'incitations, les États déterminent l'équilibre des forces au sein des marchés. Bien que la régulation des échanges entre petits producteurs et grandes sociétés constitue une composante importante de l'encadrement des marchés, les efforts ne doivent pas s'y limiter. Les politiques doivent viser à rendre les marchés plus favorables aux petits producteurs.

Les systèmes de gouvernance qui créent des marchés inclusifs et durables sont ceux qui parviennent à trouver le juste équilibre des risques et des rétributions entre les acteurs du marché, et qui sont capables d'avoir une vue d'ensemble sur les marchés agricoles plutôt que de se concentrer sur des chaînes de valeurs individuelles. Comme indiqué plus haut, la tendance actuelle à intégrer les petits producteurs dans des chaînes de valeurs existantes peut aider les plus compétitifs, mais laisser de nombreux autres sur la touche. Un système de marché inclusif doit donc non seulement intégrer des petits producteurs dans des chaînes de valeurs existantes, mais également aider la majorité des petits producteurs qui ne sont pas organisés de manière formelle sur le marché<sup>42</sup>. Les décideurs peuvent recourir à des outils de gouvernance du marché adaptés à leur contexte spécifique afin de régir leurs marchés de sorte à garantir :

1. Des accords commerciaux soutenant le développement des petits producteurs ;
2. Une plus grande diversité des débouchés commerciaux<sup>43</sup> ;

3. Une plus grande stabilité des prix et une part accrue des producteurs dans la valeur du marché ;
4. Une organisation plus forte et davantage de puissance commerciale pour les petits producteurs ;
5. Des transactions plus équitables entre producteurs et acheteurs ;
6. La préférence des petits producteurs sur le marché ; et
7. De meilleures performances du secteur informel<sup>44</sup>.

## CONCLUSION

L'investissement agricole positif peut bénéficier aux investisseurs, aux petits producteurs, aux communautés et aux gouvernements. Mais les avantages ne sont pas systématiques et cela exige que les entreprises comme les gouvernements fassent des efforts pour s'assurer que les investissements ne nuisent pas, mais ont un impact positif sur les communautés locales.

L'investissement public dans l'agriculture est essentiel et le secteur privé ne saurait s'y substituer. Les gouvernements doivent privilégier les investissements dans le bien public, notamment par le biais de renforcement des capacités, d'infrastructures et de systèmes de recherche, pour aider les petits producteurs qui ne sont pas encore compétitifs à assurer leur sécurité alimentaire et leurs moyens de subsistance. Les productrices doivent bénéficier de mesures d'autonomisation ciblées.

L'investissement privé doit venir en complément de l'investissement du secteur public. Malheureusement, les investissements agricoles privés ne sont pas toujours positifs ; les contextes politiques et les pratiques commerciales encouragent souvent des investissements qui exacerbent la pauvreté. Toutefois, associé à l'environnement politique approprié, l'investissement privé peut être déterminant pour la croissance économique inclusive, la durabilité environnementale et la réduction de la pauvreté à long terme. De tels progrès exigent de l'innovation, une vision à long terme et l'adoption d'une approche plus inclusive par le secteur privé. Les principes généraux mis en exergue plus haut portent en eux les conditions préalables pour traduire l'investissement privé en réalisations positives.

Mais l'environnement politique s'est également révélé essentiel pour modeler l'investissement privé. Les réglementations spécifiques garantissant le respect de tous les droits sont particulièrement importantes pour que les investissements « ne nuisent pas ». Mais au-delà de ces principes de base, des incitations doivent être mises en place pour veiller à ce que l'investissement privé soit « plus bénéfique », en contribuant à la création d'un système alimentaire juste pour tous.



# NOTES

Sauf mention contraire, tous les sites Web mentionnés ont été consultés pour la dernière fois en septembre 2012.

- <sup>1</sup> On a par ailleurs observé un repli des investissements de donateurs dans l'agriculture. Entre 1983 et 2006, la part mondiale de l'aide aux pays en développement pour l'agriculture a diminué de 77 % pour ne représenter plus que 3,7 %, tandis que les aides agricoles dans les pays industrialisés atteignaient plus de 250 milliards de dollars par an. APD pour l'agriculture, la sylviculture et la pêche, calculée d'après la Base de données CAD5 de l'Organisation de coopération et développement économique (OCDE), « Engagements bilatéraux par secteur » ; aide agricole de l'OCDE pour les pays en développement, « Producer Support Estimate by Country », consultable à l'adresse [www.oecd.org/dataoecd/30/58/45560148.xls?contentId=45560149](http://www.oecd.org/dataoecd/30/58/45560148.xls?contentId=45560149).
- <sup>2</sup> IFAD (non daté), « Food prices: smallholder farmers can be part of the solution », <http://www.ifad.org/operations/food/farmer.htm>
- <sup>3</sup> 80 % des personnes souffrant de la faim vivent dans des zones rurales, et sont pour la plupart de petits producteurs. R. Bailey (2011), « *Cultiver un avenir meilleur : La justice alimentaire dans un monde aux ressources limitées* », Oxfam, p. 56 <http://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/cr-growing-better-future-170611-fr.pdf>
- <sup>4</sup> Miet Maertens, Liesbeth Colen, Johan F. M. Swinnen (2011), « Globalisation and poverty in Senegal: a worst case scenario? », *European Review of Agricultural Economics* 38(1):31–54
- <sup>5</sup> FAO (2009), « *Comment nourrir le monde en 2050* ». De plus, la production sur les petites exploitations se révèle plus rentable que les plantations faisant appel à de la main-d'œuvre salariée. La production en petite exploitation a un effet sur l'emploi que l'on ne retrouve pas dans les grandes exploitations mécanisées. V. Songwe et K. Deininger (2009), « Foreign Investment in Agricultural Production: Opportunities and Challenges », Banque mondiale, p. 3, <http://siteresources.worldbank.org/INTARD/Resources/335807-1229025334908/ARDNote45a.pdf>
- <sup>6</sup> Extrait d'une ébauche interne d'Oxfam-IIED (à paraître en 2012), « Policy options for agricultural investments and governance of markets in support of small-scale agriculture ».
- <sup>7</sup> Ce document ne prétend pas être un « mode d'emploi » à destination des entreprises, mais cherche à présenter les principes et certains exemples d'investissement positif dans l'agriculture ayant permis une croissance économique inclusive, la durabilité environnementale et la réduction à long terme de la pauvreté. Pour découvrir d'autres exemples positifs d'entreprises travaillant avec de petits producteurs ou pour obtenir des informations approfondies sur l'investissement dans les petites exploitations, voir : D. Bright et al (2010) Think Big, Go Small, Oxfam, <http://www.oxfam.org/en/policy/think-big-go-small>
- <sup>8</sup> Oxfam (2011), « The Enterprise Development Programme: Annual Review 2011 », pp. 44-45, [http://www.oxfam.org.uk/~media/Files/OGB/Get%20involved/Philanthropy%20and%20partnerships/Enterprise%20Development%20programme/EDPannualreview2011\\_spreads.ashx](http://www.oxfam.org.uk/~media/Files/OGB/Get%20involved/Philanthropy%20and%20partnerships/Enterprise%20Development%20programme/EDPannualreview2011_spreads.ashx)
- <sup>9</sup> OCDE (2006), « Vers une croissance pro-pauvres : Orientations à l'intention des donateurs » <http://www.oecd.org/fr/cad/reductiondelapauvrete/38842021.pdf>
- <sup>10</sup> P. Hazell (2004), « Smallholder [sic] and pro-poor agriculture growth », OCDE, <http://www.oecd.org/dac/povertyreduction/36562947.pdf>
- <sup>11</sup> L. Wegner et G. Zwart (2011), « Who Will Feed the World? The production challenge », Oxfam, <http://www.oxfamnovib.nl/Redactie/Downloads/Rapporten/who-will-feed-the-world-rr-260411-en.pdf>
- <sup>12</sup> P. Hazell (2004), *op cit.*
- <sup>13</sup> L. Wegner et G. Zwart (2011), *op cit.*
- <sup>14</sup> G. Jayadevan, « Growing partnerships – private sector working with farmers in Sri Lanka », dans D. Wilson et al (eds) (2011), *op cit.*
- <sup>15</sup> Les cultures orphelines regroupent différentes cultures mineures qui ont tendance à avoir une importance locale, mais ne sont pas commercialisées à l'international et sont négligées par les réseaux de recherche.

- <sup>16</sup> E. Alpert et al (2009), « Investir sur les agriculteurs pauvres : une stratégie porteuse. Repenser la manière d'investir dans l'agriculture », Oxfam, [http://www.oxfamfrance.org/IMG/pdf/bp\\_129\\_investing\\_in\\_poor\\_farmers\\_fr.pdf](http://www.oxfamfrance.org/IMG/pdf/bp_129_investing_in_poor_farmers_fr.pdf)
- <sup>17</sup> M. Maertens et al (2011), « Globalisation and poverty in Senegal: a worst case scenario? », *European Review of Agricultural Economics* 38(1):31–54
- <sup>18</sup> Extrait d'une ébauche interne d'Oxfam-IIED (à paraître en 2012), « Policy options for agricultural investments and governance of markets in support of small-scale agriculture ».
- <sup>19</sup> G. Jayadevan, « Growing partnerships – private sector working with farmers in Sri Lanka », dans D. Wilson et al (eds.) (2011), « *Small Farmers, Big Change: Scaling up impact in smallholder agriculture* », Rugby: Practical Action Publishing
- <sup>20</sup> L. Wegner et G. Zwart (2011), *op cit.*
- <sup>21</sup> Banque mondiale (2008), « Competitive Commercial Agriculture in Sub-Saharan Africa (CCAA) Study », Washington, DC: Banque mondiale.
- <sup>22</sup> L. Wegner et G. Zwart (2011), *op cit.*
- <sup>23</sup> Nombre de centres en janvier 2012.
- <sup>24</sup> D. Bright et al (2010), « Think Big, Go Small », Oxfam, <http://www.oxfam.org/en/policy/think-big-go-small>
- <sup>25</sup> R. Bailey (2011), « *Cultiver un avenir meilleur : La justice alimentaire dans un monde aux ressources limitées* », Oxfam, p. 19 <http://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/cr-growing-better-future-170611-fr.pdf>
- <sup>26</sup> A. Sjauw-Koen-Fa (2010), « Sustainability and Security of the Global Food Supply Chain », Rabobank Group, [http://www.rabobank.com/content/images/Rabobank\\_IMW\\_WB\\_report-FINAL-A4-total\\_tcm43-127734.pdf](http://www.rabobank.com/content/images/Rabobank_IMW_WB_report-FINAL-A4-total_tcm43-127734.pdf)
- <sup>27</sup> O. De Schutter et G. Vanloqueren (2011), « The New Green Revolution: How Twenty-First-Century Science Can Feed the World », *Solutions* 2(4):33-44
- <sup>28</sup> L. Wegner et G. Zwart (2011), *op cit.*
- <sup>29</sup> L. McCarthy et al (2012), « Gender equality: it's your business », Oxfam Briefing for Business, <http://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/bfb07-gender-equality-its-your-business-060312-en.pdf>
- <sup>30</sup> *Ibid.*
- <sup>31</sup> *Ibid.*
- <sup>32</sup> B. Zagema (2011), « Terres et pouvoirs : Le scandale grandissant qui entoure la nouvelle vague d'investissements fonciers », Oxfam, <http://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/bp151-land-power-rights-acquisitions-220911-fr.pdf>
- <sup>33</sup> FAO (2012), « Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale » (les Directives volontaires) du comité de la sécurité alimentaire mondiale, <http://www.fao.org/nr/tenure/voluntary-guidelines/fr/>
- <sup>34</sup> Banque mondiale (2012), « Rapport sur le développement dans le monde 2012 : Égalité des genres et développement », <http://econ.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/EXTDEC/EXTRESEARCH/EXTWDRS/EXTWDR2012/0,,contentMDK:22999750~menuPK:8154981~pagePK:64167689~pPK:64167673~theSitePK:7778063,00.html>
- <sup>35</sup> Le lien entre régime foncier renforcé et amélioration de la sécurité alimentaire, par exemple, a été mis en évidence par de nombreux chercheurs, dont D. Maxwell et K. Wiebe (1998), « Land Tenure and Food Security: A Review of Concepts, Evidence and Methods », Document de recherche n° 129, Wisconsin : Land Tenure Center, <http://ideas.repec.org/p/ags/uwltrp/12752.html>
- <sup>36</sup> C. Hill et al (2011), « Guide to Free Prior and Informed Consent », Oxfam, <http://resources.oxfam.org.au/pages/view.php?ref=528>
- <sup>37</sup> D'après : Ethical Trading Initiative (2012), « ETI Base Code », <http://www.ethicaltrade.org/eti-base-code>, sur la base des conventions de l'OIT
- <sup>38</sup> M. Torero (2011), « A framework for Linking Small Farmers to Markets », document présenté lors de la conférence de l'IFAD intitulée New Directions for

Smallholder Agriculture, Rome, 24-25 janvier,  
<http://www.ifad.org/events/agriculture/doc/papers/torero.pdf>

- <sup>39</sup> Cette section se base en grande partie sur un document d'Oxfam-IIED (à paraître en 2012), « Policy options for agricultural investments and governance of markets in support of small-scale agriculture ».
- <sup>40</sup> Selon une étude de la Banque mondiale, il existerait une corrélation statistique manifeste entre la faible protection des droits fonciers locaux et l'ampleur des acquisitions foncières. Cette étude révèle également un recours massif à l'expropriation au profit de grandes plantations, voir : K. Deininger et al (2011), « Rising Global Interest in Farmland: Can It Yield Sustainable and Equitable Benefits? », Banque mondiale, [http://siteresources.worldbank.org/INTARD/Resources/ESW\\_Sept7\\_final\\_final.pdf](http://siteresources.worldbank.org/INTARD/Resources/ESW_Sept7_final_final.pdf)
- <sup>41</sup> M. Tiffen et M.J. Mortimore (1990), « *Theory and practice in plantation agriculture: an economic review* », Londres : Overseas Development Institute.
- <sup>42</sup> P. Robbins (2011), « Commodity exchanges and smallholders in Africa », International Institute for Environment and Development/Sustainable Food Lab, <http://pubs.iied.org/pdfs/16028IIED.pdf>
- <sup>43</sup> E. Seidler (2001), « Wholesale Market Development—FAO's Experience », document préparé pour le 22e Congrès de la World Union of Wholesale Markets à Durban, Afrique du Sud, <http://www.fao.org/ag/magazine/markets.pdf>
- <sup>44</sup> Oxfam-IIED (à paraître en 2012), « Policy options for agricultural investments and governance of markets in support of small-scale agriculture ».

© Oxfam International, septembre 2012

Ce document d'information a été rédigé par Erinch Sahan et Monique Mikhail. Oxfam remercie Colin Roche, Penny Fowler, Bill Vorley, Lorenzo Cotula, Sian Jones, Tom Fuller, Jodie Thorpe, Liz Kirk, Kevin Watkins, Sally Baden et Stephanie Burgos pour leur assistance dans sa réalisation.

### Documents de discussion d'Oxfam

Les documents de discussion d'Oxfam visent à contribuer au débat public et à susciter des réactions sur les questions de développement et de politique humanitaire. S'agissant de « travail en cours », ces documents ne constituent pas nécessairement des publications finales et ne reflètent pas les positions politiques d'Oxfam. Les opinions et recommandations exprimées sont celles de l'auteur et pas forcément celles d'Oxfam.

Pour obtenir plus d'informations ou pour réagir à ce document, envoyez un courriel à [esahan@oxfam.org.uk](mailto:esahan@oxfam.org.uk) et [mmikhail@oxfam.org.uk](mailto:mmikhail@oxfam.org.uk)

Ce document est protégé par droits d'auteur, mais peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel : [policyandpractice@oxfam.org.uk](mailto:policyandpractice@oxfam.org.uk).

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Publié par Oxfam Grande-Bretagne pour Oxfam International sous le numéro ISBN 978-1-78077-195-3 en septembre 2012.

Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

## OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 17 organisations qui travaillent ensemble dans 92 pays, dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement et la construction d'un avenir exempt d'injustice et de pauvreté :

Oxfam Amérique ([www.oxfamamerica.org](http://www.oxfamamerica.org))  
Oxfam Australie ([www.oxfam.org.au](http://www.oxfam.org.au))  
Oxfam-en-Belgique ([www.oxfamsol.be](http://www.oxfamsol.be))  
Oxfam Canada ([www.oxfam.ca](http://www.oxfam.ca))  
Oxfam France ([www.oxfamfrance.org](http://www.oxfamfrance.org))  
Oxfam Allemagne ([www.oxfam.de](http://www.oxfam.de))  
Oxfam Grande-Bretagne ([www.oxfam.org.uk](http://www.oxfam.org.uk))  
Oxfam Hong Kong ([www.oxfam.org.hk](http://www.oxfam.org.hk))  
Oxfam Inde ([www.oxfamindia.org](http://www.oxfamindia.org))  
Oxfam Italie ([www.oxfamitalia.org](http://www.oxfamitalia.org))  
Oxfam Japon ([www.oxfam.jp](http://www.oxfam.jp))  
Intermon Oxfam ([www.intermonoxfam.org](http://www.intermonoxfam.org))  
Oxfam Irlande ([www.oxfamireland.org](http://www.oxfamireland.org))  
Oxfam Italie ([www.oxfamitalia.org](http://www.oxfamitalia.org))  
Oxfam Japan ([www.oxfam.jp](http://www.oxfam.jp))  
Oxfam Mexique ([www.oxfammexico.org](http://www.oxfammexico.org))  
Oxfam Nouvelle Zélande ([www.oxfam.org.nz](http://www.oxfam.org.nz))  
Oxfam Novib ([www.oxfamnovib.nl](http://www.oxfamnovib.nl))  
Oxfam Québec ([www.oxfam.qc.ca](http://www.oxfam.qc.ca))

N'hésitez pas à contacter les organisations répertoriées ci-dessus, par téléphone ou par courrier, pour toute information complémentaire. Vous pouvez également vous rendre sur : [www.oxfam.org](http://www.oxfam.org).